

L'annualisation



C'est Quoi ?...

Une conciliation entre les besoins de l'activité de l'entreprise avec les impératifs de la vie privée des collaborateurs

L'annualisation est une **organisation de travail établie sur l'année** pour répondre aux attentes de chacun.

L'annualisation assure à l'entreprise une réponse correspondant à la **variation de son activité**

L'annualisation repose sur l'**anticipation** et la **planification**



Qui peut entrer dans l'annualisation ? :

- les **CDI à temps partiel**
- les CDD de remplacement et **contrats de professionnalisation à temps partiel** pour une durée supérieure ou égale à 6 mois

Comment entrer dans l'annualisation ? :

- **Exclusivement** sur la **base du volontariat** via la signature d'un avenant ou contrat de travail
- **Exceptionnellement** en **cours de période** (ex : étudiants revenant de stage, retour de congé de maternité, congé parental, congé sabbatique et congé création entreprise)

Accord sur l'organisation et l'aménagement du temps de travail signé le 10 avril 2013 par la CFTC



Les Elu(e)s CFTC présent(e)s durant l'été...

PARTENAIRE DE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE !